

Informations Rapides

15 octobre 2015 - n° 252



■ Indices des coûts de production dans la construction – Juillet 2015

En juillet 2015, les coûts de production dans la construction sont stables

En juillet 2015, les coûts de production dans la construction sont globalement stables par rapport à juin 2015 ; ils sont quasi stables dans chaque domaine d'activité. Sur un an, les coûts de production dans la construction continuent de diminuer (-1,0 %), du fait d'une baisse marquée dans le génie civil (-4,6 %), modérée dans la construction de bâtiments (-0,3 %) et les travaux de construction spécialisés (-0,2 %).

Indices des coûts de production dans la construction

En %

NAF	Intitulés	Poids (en %)	juillet 15/ juin 15	juillet 15/ juillet 14
F	Construction	100,0	+ 0,0	- 1,0
41.2	Construction de bâtiments	10,1	+ 0,1	- 0,3
42	Génie civil	16,2	- 0,2	- 4,6
43	Travaux de construction spécialisés	73,7	+ 0,1	- 0,2
43BT	Bâtiments	64,2	+ 0,1	+ 0,2
43BTC	Bâtiments neufs	24,6	+ 0,1	- 0,2
43BTR	Bâtiments anciens	39,6	+ 0,2	+ 0,5
43TP	Travaux spécialisés travaux publics	9,5	- 0,2	- 3,4
BT	Bâtiments (41.2 + 43BT)	74,3	+ 0,1	+ 0,2
TP	Travaux publics (42 + 43TP)	25,7	- 0,2	- 4,2

Source : Insee

Postes des coûts de production dans la construction

En %

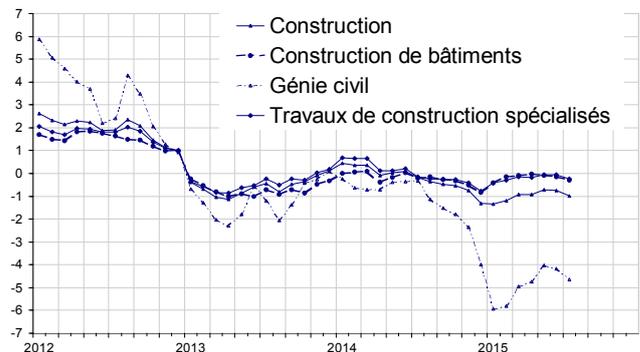
Intitulés des postes		T2 15 / T1 15	T3 15 / T2 15	juillet 15 / juin 15	juillet 15 / juillet 14
Matériel	Bâtiment gros œuvre	+ 0,1	+ 0,1	- 0,3	+ 2,1
	Bâtiment second œuvre	0,0	+ 0,1	- 0,7	+ 4,0
	Travaux publics	- 0,1	0,0	+ 0,1	- 0,6
Travail	Coût du travail dans la construction	- 0,4	///	///	///
Énergie	Bâtiment	+ 4,3	- 2,5	- 2,3	- 9,1
	Travaux publics	+ 5,7	- 4,5	- 3,8	- 12,2
Matériaux	Construction de bâtiments	- 0,1	- 0,4	- 0,1	- 2,0
	Bâtiments anciens	- 0,3	0,0	0,0	- 0,9
	Génie civil	+ 1,7	- 0,1	- 0,3	- 11,0
	Travaux spécialisés travaux publics	- 0,1	- 0,3	- 0,2	- 0,9
Frais divers	Construction	+ 0,2	+ 1,3	+ 1,1	+ 1,0
Transport	Bâtiment	+ 1,3	- 0,5	- 0,4	- 1,7
	Travaux publics	+ 1,0	0,0	0,0	- 0,9

/// : estimation non publiée

Source : Insee

Coût de production dans la construction

Glissement annuel en %



Source : Insee

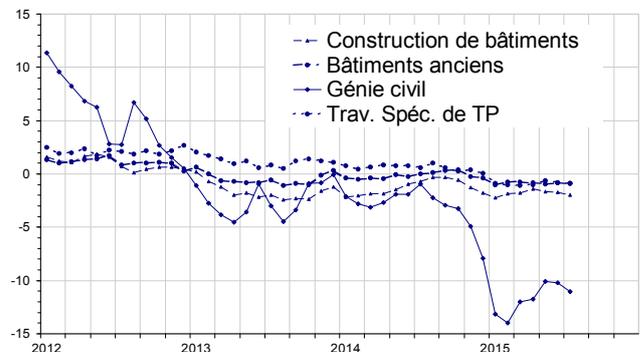
Matériaux

En juillet 2015, les coûts des matériaux baissent légèrement dans le génie civil (-0,3 %) et les travaux spécialisés de travaux publics (-0,2 %). Ils sont quasi stables dans la construction de bâtiments (-0,1 %) : le recul du prix du bitume (-4,2 %) et celui du ciment (-0,8 %) sont pratiquement compensés par la hausse des prix d'autres matériaux (blocs et hourdis, barres crénelées, carreaux en grès notamment).

Les coûts des matériaux sont stables dans la rénovation des bâtiments anciens.

Coût des matériaux

Glissement annuel en %

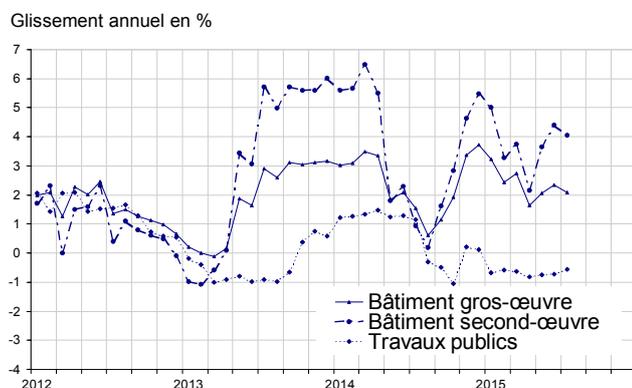


Source : Insee

Matériel

En juillet 2015, les coûts du matériel se replient dans le second-œuvre (-0,7 % après +0,6 %) du fait de la baisse des prix des machines-outils. Dans une moindre mesure, ils reculent aussi dans le gros œuvre (-0,3 %). Ils sont quasi stables dans les travaux publics (+ 0,1 %).

Coût du matériel

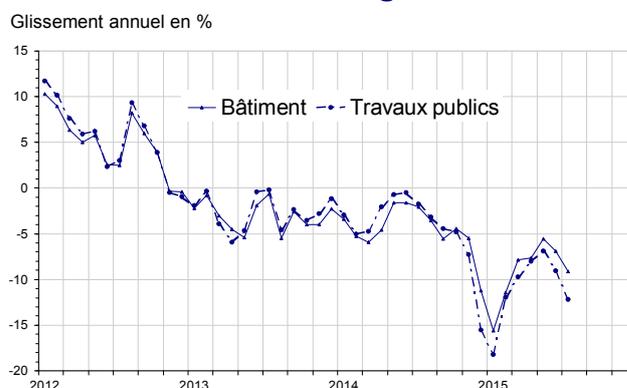


Source : Insee

Énergie

En juillet 2015, le coût de l'énergie diminue de nouveau dans le bâtiment (-2,3 % après -1,3 %, -9,1 % sur un an), répercutant la baisse des prix du gazole. Il décroît davantage encore dans les travaux publics (-3,8 % après -1,6 % ; -12,2 % sur un an), du fait d'une nouvelle baisse du cours du fioul lourd.

Coût de l'énergie



Source : Insee

Coût du travail dans la construction



Source : Insee

Révision des indices de coût de production dans la construction

En points

		Avril 15	Mai 15	Jun 15
F	Construction	///	///	-0,1
41.2	Construction de bâtiments	///	///	-0,1
42	Génie civil	///	///	-0,2
43	Travaux de construction spécialisés	///	///	-0,1

/// : évolution non révisée

Note de lecture : l'évolution des coûts de production dans la construction entre mai et juin 2015 publiée en septembre 2015 à 0,0 % est désormais estimée à -0,1 %, soit une révision à la baisse de 0,1 point.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

Les indices des coûts de production dans la construction sont des indices statistiques composites, agrégeant des indices de coûts par postes de charges. Ces indices sont révisables. Ils servent essentiellement à la comptabilité nationale et aux analyses macroéconomiques.

Méthode de calcul

Les six postes de charges sont définis selon une démarche de comptabilité analytique « KLEMST » (K = *capital* pour « matériel », L = *labour* pour « travail », E = *energy* pour « énergie », M = *materials* pour « matériaux », S = *services* pour « frais divers », T = *transport* pour « transport »). Chaque poste est lui-même constitué d'indices élémentaires de la statistique publique.

La composition des postes « matériel » est adaptée à la construction de bâtiments (gros œuvre), aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (second œuvre) et aux travaux publics respectivement. Le poste « matériel » des travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf est une moyenne pondérée des postes « matériel » du gros œuvre et du second œuvre.

La composition des postes « matériaux » est spécifique à la construction de bâtiments, aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (rénovation), au génie civil et aux travaux spécialisés de travaux publics respectivement.

La dénomination « énergie » est différente dans le bâtiment (gazole routier) et dans les travaux publics (gazole routier, gazole non routier, fioul lourd et électricité).

Les entreprises de bâtiment utilisent en général leur flotte de camions, alors que celles des travaux publics ont recours à des sociétés de transport de marchandises. De ce fait, les indices de transport des deux activités sont différents.

Les pondérations des postes et des indices élémentaires composant les postes sont fixes pendant la durée de la base.

Les indices et les postes de coûts sont agrégés selon une technique de Laspeyres base fixe, en base et référence 100 en 2010.

La dénomination « Bâtiment » regroupe les activités « 41.2 : Construction de bâtiment » et « 43 hors 43.1 et 43.21B : Travaux de construction spécialisés hors démolition, préparation des sites et travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

La dénomination « Travaux publics » regroupe les activités « 42 : Génie civil », « 43.1 : Démolition, préparation des sites » et « 43.21B : Travaux d'installation électrique sur la voie publique ».

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page web de cette publication : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=120>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1605](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 13 novembre 2015 à 12h00